

INTERVENTION PLANIFIEE 351
N/REF : 1/12/2024 50H51 C:000009 I:00837

SDC '5 Maréchal Lclerc'
C/O SOGESIM
5 PLACE DE LA TREMOILLE
53000 LAVAL

IMMEUBLE : MARECHAL LECLERC
5 AVENUE DU MARECHAL LECLERC
53000 LAVAL

Rennes, le 07 Janvier 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : GAINÉ VO - CONTACTER LE SYNDIC TEL 02 43533440 POUR TELECOMMANDE D'ACCES

MOTIF : Intervention semestrielle

Donneur d'ordre : M. RENAUDIN

=====

OPERATION BI-ANNUELLE : MISE EN APPLICATION DE L'ARTICLE
79 DU REGLEMENT SANITAIRE
DEPARTEMENTAL DU 10 AVRIL 1980.

Les conduits de chute des vide-ordures sont ramonés et nettoyés
périodiquement et au moins deux fois par an.

Les récipients a ordures ménagères, leurs emplacements doivent etre
désinfectés et désinsectisés.

ENTRETIEN DU 07/01 :
RÉCUPÉRATION DES CLÉS EN AGENCE
- 1 GAINÉ DE VIDE-ORDURES
- 1 SILO DE VIDE-ORDURES

2 FOIS/AN

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 07/01/25 a 12H14 M. RENAUDIN

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Entretien Gaine(s) Vide-Ordures	1	58,65	58,65
1,00	Entretien Silo Vide-Ordures	1	24,97	24,97

TOTAL H.T.	83,62
T.V.A. a 10,00%	8,36
TOTAL T.T.C.En EURO	91,98

Valeur en votre reglement au 28 Février 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.